

# INTERESSEMENT AU TITRE DES RESULTATS FINANCIERS 2015



La Commission Paritaire de suivi de l'accord relatif à l'intéressement des salariés aux résultats financiers de l'entreprise, dont FO est signataire, s'est réunie ce 12 février 2016 à 08h00.

Au cours de cette réunion, la Direction Générale a annoncé officiellement les résultats financiers entrant dans l'assiette du calcul pour déterminer l'intéressement 2015 :

**Une MOP à 5,12%** (ramenée à 5,2 % pour le calcul, comme le prévoit notre accord).

Le Conseil d'Administration a décidé d'un supplément d'intéressement d'une enveloppe de **16 M€**, correspondant à une **prime exceptionnelle** uniforme de **400 €**, qui viendra s'additionner aux 300 € prévus dans l'accord.

Soit un montant uniforme total de **300 € + 400 € = 700 €**

Le personnel de RENAULT S.A.S touchera donc le montant de l'intéressement 2015,

**le 18 mars 2016 :**

**700 €** uniforme + **74,06 €** (Montant de référence)

par tranche de 100 € sur le brut SS à fin décembre divisé par 12.

## Formule de calcul des droits individuels :

Montant = 700 € + 74,06 € x Brut SS annuel paie décembre  
100 x 12

Brut SS annuel	Montant prime brut	Brut SS annuel	Montant prime brut
24 000 €	2 181 €	38 000 €	3 045 €
26 000 €	2 304 €	40 000 €	3 169 €
28 000 €	2 428 €	45 000 €	3 477 €
30 000 €	2 551 €	50 000 €	3 786 €
32 000 €	2 675 €	55 000 €	4 094 €
34 000 €	2 798 €	60 000 €	4 403 €
36 000 €	2 922 €	65 000 €	4 711 €